Conférence de presse du 28 mai 2015

Conférence climat Paris 2015

Ce n'est pas le climat qu'il faut changer, c'est le système !

Maison des associations
9 rue Gounod
83500 La Seyne
Tél : 06 81 18 93 39
http://attac83.jimdo.com

Où en est-on ?

Le dernier rapport du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) confirme une aggravation de la situation par rapport à celle décrite dans le précédent rapport.

L'élévation du niveau de la mer est revue à la hausse : depuis le début du XXème siècle, le niveau des océans s'est élevé de 19 cm. Ce n'est déjà plus sans conséquence sur les côtes de notre pays. L'augmentation moyenne envisagée est désormais de 26 cm à 98 cm d'ici 2100. Des pays pourraient être rayés de la carte.

Les rendements des grandes cultures pourraient baisser de 2 % en moyenne par décennie alors que, selon ce même rapport, la production devrait au contraire augmenter de 14 % pour faire face à la demande mondiale.

Des espèces disparaissent chaque année, cela pourrait encore s'amplifier : destructions d'écosystèmes notamment marins, hausse de la disparition de certaines espaces végétales et animales, etc.

Les événements météorologiques extrêmes devraient être plus fréquents et plus violents. Notre département commence à voir déjà les effets de cette aggravation. Mais celles et ceux qui suivent attentivement l'actualité sont à même de constater cette multiplication.

Ce même rapport prévoit une augmentation des réfugiés climatiques à cause de la submersion de certains territoires par les eaux, de la raréfaction de certaines ressources comme l'eau douce. Des conflits pourraient survenir suite à l'apparition de nouvelles opportunités pour les États ou les multinationales : ainsi, l'Arctique avec la possibilité d'exploitation de gisements pétroliers importants attire les convoitises de nombreux pays. Les guerres actuelles qui ravagent notre monde pour l'appropriation ou la conservation des énergies nécessaires à la survivance d'un mode de vie largement imposé par les multinationales que notre planète ne peut plus absorber.

Ce rapport affirme que c'est bien l'accumulation des gaz à effet de serre (GES) qui est la cause du changement climatique. Seule une petite poignée de climato-sceptiques dont les organisations sont largement financées par les lobbies pétroliers et agro-industriels continuent à prétendre le contraire.

Des mauvais signes qui s'accumulent

Alors qu'il aurait fallu que nos émissions de GES décroissent, celles-ci ont augmenté de 2,2 % de 2000 à 2010. Rappelons qu'elles n'avaient « augmenté que de 0,4 % en moyenne lors des trois dernières décennies ». Si on continue sur ce rythme, le GIEC prévoit que la hausse de 2°C par rapport à 1990 pourrait être atteinte dès 2030. Or au delà de ce niveau de hausse, les scientifiques considèrent qu'un emballement du changement pourrait avoir lieu.

Les dernières conférences climatiques rassemblant près de 200 pays se sont terminés par des échecs. On peut dire même qu'on assiste à un recul des implications des pays par rapport à Kyoto. Alors que 195 pays auraient du déposer leurs contributions nationales à la lutte contre les changements climatiques au plus tard le 31 mars 2015, ils n'ont été que 33 à le faire. Si l'Union européenne a bien mis à jour ses objectifs pour 2030, la déclinaison pays par pays de ses 28 états membres n'est pas établie. Elle a en outre reportée sine-die la directive sur la révision de la taxation énergétique. Beaucoup de pays envisagent de faire connaître leurs objectifs au plus tard en octobre. Ce retard n'augure rien de bon pour la conférence climatique de Paris qui doit se tenir fin novembre début décembre.

L'accord survenu entre la Chine et les États-Unis (EU), les deux premiers émetteurs de GES la planète, parfois présenté par certains médias comme un accord important contre le réchauffement climatique n'est pas à la hauteur des engagements que ces pays devraient prendre : ainsi les engagements des EU envisagent une réduction de 11 % à 12 % des émissions par rapport à 1990 (année de référence mondiale) alors que ce pays devrait flirter avec les 40 % quant à la Chine, elle s'engage à diminuer ces émissions qu'à partir de 2030.

Alors que les multinationales pétrolières, gazières et agro-alimentaires sont largement responsables de la situation dans laquelle nous nous trouvons, elles ont de plus en plus l'oreille de nos dirigeants. Le dernier « *Business climat summit* » qui vient de se tenir à Paris dans le cadre de l'UNESCO en est l'illustration. Ces firmes transnationales proposent des solutions (géo- ingénierie, nucléaire, marchés carbone, agro carburants, etc.) qui ne vont pas dans le sens de l'intérêt général mais bien dans celui du profit qu'elles espèrent en retirer. Leur marché européen du carbone valide notre affirmation. Demanderait-on aux multinationales du tabac d'aider à la préparation d'un plan de lutte contre le tabagisme ? Évidemment non ! C'est pourtant ce qui se passe dans le cadre du climat : les responsables du changement climatique sont associés au plan de lutte contre ce changement.

Des traités comme le CETA (entre l'UE et le Canada), le TAFTA (entre l'UE et les États-unis), le TPP (entre plusieurs pays du Pacifique) vont à l'encontre de la lutte contre le changement climatique. D'une part, ils misent sur le développement des exportations entre pays concernés donc sur l'augmentation des transports maritimes et aériens particulièrement polluants, d'autre part, ils promeuvent un modèle d'agriculture industrielle dont on connaît les résultats en matière des pollutions des sols mais aussi de l'air. A cela, ils ajoutent des tribunaux d'arbitrages privés qui visent à contourner notamment les législations environnementales de chaque pays et à empêcher les États et collectivités territoriales de mettre des clauses de proximité dans leurs appels d'offre. En outre les conseils de coopération réglementaire qui apparaissent de façon très floues dans ces traités font craindre que les pays perdent la main sur les normes agricoles, environnementales et les politiques énergétiques futures.

Le gouvernement français multiplient les signes contradictoires. Alors que la loi sur la transition énergétique semble vouloir réduire l'utilisation des énergies carbonées, François Hollande en visite dernièrement au Canada invite les entreprises françaises à investir dans l'exploitation des gaz bitumineux qui produit 23 % de GES en plus par rapport à des exploitations pétrolières classiques pourtant déjà très polluantes. Depuis trois ans que ce gouvernement est au pouvoir, aucune véritable fiscalité écologique n'a été mise en place. Pire, ce gouvernement a abandonné la taxe sur les pollueurs encore appelé écotaxe. Un milliard d'euros ont été ainsi perdu alors qu'ils auraient pu financer le développement du ferroutage par exemple. Le gouvernement français est responsable du retard de la mise en place de la taxe sur les transactions financières par plusieurs pays européens en voulant exclure de l'assiette de la taxe certains types de produits de financiers spéculatifs. Or cette taxe pourrait en partie servir à la transition énergétique européenne. La loi Macron vise à favoriser dans certains cas le développement des déplacements par bus au lieu de celui du rail.

Des solutions existent

Devant les échecs successifs des sommets climatiques et l'importance que prennent les multinationales auprès des États, les ONG de la société civile se sont unies au sein de la Coalition 21 pour amplifier une mobilisation qui s'avère plus que jamais nécessaire et déterminante et présenter des solutions correspondant à l'intérêt général et non à celui des multinationales.

Elles ont ainsi élaboré la plate-forme suivante et revendiquent :

- laisser les combustibles fossiles dans le sous-sol et investir dans les énergies renouvelables, appropriées, efficaces, sûres, propres et contrôlées par les communautés.
- rejeter les fausse solutions promues par les multinationales et les institutions financières telles que les marchés et compensations carbone, les agro carburants, le nucléaire, la géo-ingénierie
- réduire drastiquement le gaspillage, avant tout et surtout dans le Nord, mais aussi celui des élites du Sud en relocalisant les productions afin qu'une juste redistribution permette de couvrir les besoins en eau et en alimentation saine pour tous
- effectuer d'énormes transferts financiers du Nord vers le Sud, basés sur le remboursement de la dette climatique et sujets à un contrôle démocratique. Les coûts d'adaptation et d'atténuation doivent être pris en charge en redistribuant les richesses produites, en réorientant les budgets militaires, par la mise en place de

taxes innovantes et par l'annulation de la dette. Il faudra également garantir les droits des déplacés climatiques par des politiques d'immigration basées sur l'accueil et la solidarité.

- Mettre en place une conservation des ressources basée sur les droits et qui renforce les droits des peuples indigènes à la terre et promeut la souveraineté des peuples sur l'énergie, les forêts, la terre et l'eau.
- Une agriculture et une pêcherie familiales et durables, permettant la souveraineté alimentaire.

Le dernier rapport du GIEC demande que des changements d'approche aient lieu dans tous les secteurs : énergies, agriculture, bâtiments, transports, industries. Il veut voir tripler voire quadrupler le recours aux énergies peu carbonées. Cela sera difficilement atteint si l'on en reste aux propositions des États et des multinationales. Il en va pourtant de la survie de notre planète et de l'avenir des générations futures.

Des mobilisations internationales, nationales et locales organisées par la coalition 21 sont prévues d'ici à ce que se tienne le sommet climatique de Paris. La première devrait se tenir demain et après demain. Dans plusieurs localités de France et du monde des événements devraient se tenir. En France, c'est Total qui devrait être particulièrement visé compte-tenu de ses investissements dans les exploitations dans l'industrie du charbon, des gaz de schistes (par exemple en Argentine où il est le second opérateur gazier et en Algérie où il cherche à s'implanter), des sables bitumineux (notamment en Alberta où il est présent depuis 1999)et pétrolières. Cette entreprise figure dans le TOP 50 mondial des émetteurs de CO2. En outre, c'est un spécialiste de l'évasion fiscale. En 2013, Total a versé 5,4 milliards d'euros de dividendes à ses actionnaires sans payer d'impôts sur les sociétés en France. Demain, des militants d'ATTAC devraient être présent à l'assemblée générale des actionnaires à Paris.

Et aux niveaux régional et départemental ?

La Région a établi un Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) en juin 2013 validé par la Préfecture de régions en juillet de la même année. C'est déjà un premier pas. D'après la loi de juillet 2010, les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants devaient élaborer et mettre en action des Plans Climat Énergie Territoire (PCET). Ils interviennent dans la lutte contre le changement climatique dans des domaines comme l'urbanisme et l'aménagement du territoire, l'efficacité énergétique des transports et des bâtiments, le développement des énergies renouvelables. Dans notre département, les villes de Toulon, La Seyne, Hyères, Fréjus sont concernées ainsi que les communautés d'agglomération Toulon Provence Méditerranée (TPM), dracénoise (CAD), Var Est Méditerranée (CAVEM). En 2012, Toulon a établi un bilan carbone pour la ville et le CCAS. Au 29 juillet 2014, la préfecture de région signalait que le PCET de Toulon était en cours depuis 2013. Dans le Var, seuls deux PCET sont répertoriés sur le site de l''Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'énergie (ADEME) : celui de la Communauté d'Agglomération Var Est Méditerranée et celui de la commune de Fréjus. Pour les autres entités concernées : rien à l'horizon. Or les collectivités territoriales ont un rôle important voire primordial à jouer.

Dans le SRACE, les vulnérabilités de la Région sont clairement identifiées : diminution de la ressource en eau, érosion et remontée attendue du niveau marin avec des submersions de certaines parties des villes littorales, problèmes de santé, dégradation de la qualité de l'eau et affections sanitaires qui y sont liées, sensibilité de toutes les filières agricoles en particulier celles reposant sur l'irrigation, etc.

Il est urgent que les hommes et femmes politiques de notre région, de notre département et de nos villes, les décideurs économiques prennent le problème à bras le corps ce qui ne semble pas être la cas aujourd'hui.

Une mobilisation plus que nécessaire

Face à l'urgence climatique et en vue du Sommet Climat 2015 de Paris, ATTAC Var va contacter les représentants sur l'agglomération toulonnaise d'une vingtaine d'associations faisant partie de la Coalition 21 afin de mettre en place une stratégie visant à faire entendre la voix de la société civile et à organiser une mobilisation qui laisse des chances de réussite au Sommet de Paris.

ATTAC 83 soutient la mobilisation citoyenne pour le climat organisée par des associations de la société civile qui se tiendra le 4 juin à Marseille en marge de MEDICOP21.